

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
<b>Herausgeber:</b>	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
<b>Band:</b>	69 (1927)
<b>Heft:</b>	12
<b>Rubrik:</b>	Verschiedenes

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Verschiedenes.

### Veterinärpolizeiliche Mitteilungen.

#### Stand der Tierseuchen in der Schweiz im November 1927.

Tierseuchen	Total der verseuchten u. verdächtigen Gehöfte	Gegenüber dem Vormonat zugenommen	Gegenüber dem Vormonat abgenommen
Milzbrand . . . . .	—	—	9
Rauschbrand . . . . .	26	—	13
Maul- und Klauenseuche . . . . .	10	—	1
Wut . . . . .	1	1	—
Rotz . . . . .	—	—	—
Stäbchenrotlauf. . . . .	308	—	403
Schweineseuche u. Schweinepest. . .	126	—	64
Räude . . . . .	—	—	1
Agalactie der Schafe und Ziegen . .	26	—	33
Geflügelcholera und Hühnerpest . .	11	—	5
Faulbrut der Bienen . . . . .	5	5	—
Milbenkrankheit der Bienen . . . . .	21	17	—

### Société des Vétérinaires Suisses.

#### Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des 10 et 11 Septembre 1927 à Lucerne.

1<sup>o</sup> Le président ouvre la séance à 19 heures dans la salle du Grand Conseil et souhaite la plus cordiale bienvenue à la nombreuse assemblée et rappelle que la S. V. S. se réunissait déjà, il y a 11 ans, le 27 mai 1916, dans des moments tragiques sous la présidence du regretté Borgeaud dans cette même ville.

Il salue la présence du délégué du Département fédéral de l'Economie publique M. le Professeur Dr. Bürgi, des autorités cantonales représentées par M. le Conseiller d'Etat et Conseiller National Dr. H. C. Walther et des autorités municipales qui ont délégué le médecin de la Ville de Lucerne, M. le Dr. Doepfner.

Se sont fait excuser: M. le Prof. Dr. O. Bürgi, Zurich; M. C. A. Rosselet, vétérinaire cantonal de Neuchâtel; M. le Dr. F. Kelly de St-Gall; M. P. Bracher de Sta-Maria.

2<sup>o</sup> Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle des 28 et 29 août 1926 à Genève (voir Archives suisses No 68, Novembre-Décembre 1926, p. 663—666) est adopté.

3<sup>o</sup> Le rapport du caissier et de Messieurs les Vérificateurs des comptes sont lus et adoptés sans observations avec remerciements au caissier pour son activité.

4<sup>o</sup> Les rapports de la Caisse de secours et des vérificateurs de cette caisse sont également adoptés avec remerciements à leurs auteurs.

La proposition de M. Ludwig d'élever l'indemnité versée à

l'administrateur de cette caisse de 300 à 500 francs est acceptée à l'unanimité.

5<sup>o</sup> Le président rappelle que depuis la dernière assemblée, la société a éprouvé les pertes suivantes: Prof. Dr. J. Erhardt, Zurich; Prof. Dr. Pfenninger, Zurich; G. S. Bernard, senior, Genève; W. Rieg, Altstätten; A. Dedie, Chaux-de-Fonds; Dr. J. Combes, Vallorbe, membre d'honneur de notre société; Th. Brunner, directeur des Abattoirs de Genève. En outre sont décédés MM. Borel à Fleurier et H. Massip à Morges qui ne faisaient pas partie de notre association. — Il adresse quelques paroles de sympathie aux disparus et constate que la Faculté de médecine vétérinaire de Zurich a été vivement éprouvée cette année. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire des disparus.

Les candidats dont les noms suivent sont acceptés aux applaudissements de l'assemblée: Prof. Dr. A. Aellig, Berne; Emile Ansermet, Bière; Dr. J. Gründler, Neuenkirch; Fr. Kilchenmann, Rüegsau; Ch. Pérusset, Genève; G. Schmid, Laufenburg; W. Schläfli, Teuffelen; Dr. A. Walter, Schleitheim; F. Burkhalter, Winigen; Badertscher, Berne; Hans Früh, Zurich; Th. Heimgartner, Baden; E. Lutz, Zurich; L. Riedmüller, Zurich.

Démission: Dr. J. Maurer, Zollikon.

6<sup>o</sup> Election: l'assemblée décide de procéder par acclamation:

- a) Comité: M. le Prof. Heusser de Zurich est élu président. Les autres membres du Comité sont: Dr. Rieder, Eschenbach; Dr. Bürki, Stettlen; Dr. Jost, Berne et E. Landry, Genève.
  - b) Vérificateurs des comptes: MM. Hubscher à Hochdorf et Kolber à Embrach.
  - c) Le comité de surveillance et d'administration de notre Caisse de secours en cas de décès est confirmé à l'unanimité.
  - d) Vérificateurs des comptes de cette caisse: MM. Edwin Bosshard de Hittnau et Josef Müller de Ruswil.
  - e) Le comité de rédaction des Archives est confirmé sous réserve de changement au cas où un rédacteur non présent n'accepterait pas sa confirmation.
  - f) Le contrat concernant la rédaction et la publication du Journal les Archives est confirmé.
  - g) Le montant de la cotisation annuel est maintenu à 25 frs.
  - h) M. le Dr. H. C. P. Knüsel est nommé membre d'honneur aux applaudissements de l'Assemblée. Le président lui adresse encore quelques paroles de félicitations auxquelles M. Knüsel répond.
- 7<sup>o</sup> La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu à Coire.
- 8<sup>o</sup> Le président décrit l'activité du Comité qui s'est surtout concentrée sur deux points.

Pour le Syndicat des médecins il y a lieu de constater une diminution de commandes parce que plusieurs maisons font les mêmes conditions et octroyent les mêmes avantages aux vétérinaires qui commandent directement. En outre, le Comité a estimé qu'il n'y

avait pas lieu d'entrer en matière actuellement pour les propositions de ce Syndicat concernant une Caisse d'assurance vieillesse.

La question de l'avortement épizootique est en bonne voie; une conférence convoquée à l'Office vétérinaire fédéral le 19 janvier 1927 où la commission spéciale nommée à cet effet a délibéré avec les Autorités fédérales et les représentants des associations d'élevage a abouti au questionnaire qui a été mis à la disposition des praticiens par l'intermédiaire des vétérinaires cantonaux. Les laboratoires de bactériologie suisses sont chargés de recueillir ces formulaires et d'analyser les matières prélevées.

Sur la proposition du Comité, une demande de M. le Dr. Bürki de Stettlen concernant l'avortement épizootique sera transmise à la commission.

L'étude de l'entrée de notre Société dans la Caisse maladie des médecins est exposée par le président qui rappelle que cette question fut étudiée pour la première fois à la séance de Comité qui précéda l'assemblée de Lucerne du 27 mai 1916. Le Comité de surveillance de notre fonds de secours fut alors appelé à donner son préavis. Puis les tractations continuèrent avec le Comité de la Caisse maladie dont le siège est à St-Gall par l'intermédiaire de notre confrère M. le Dr. F. Kelly qui exposa ce sujet dans les assemblées de St-Gall en 1922 et Berne en 1925. Le président réitère les sincères remerciements de la S. V. S. à M. le Dr. Kelly qui a été la cheville ouvrière de cette importante question. — Conformément aux conclusions de l'article de M. Kelly, paru dans les Archives suisses de Juillet 1927, l'Assemblée décide d'autoriser le Comité à conclure le contrat avec la Caisse maladie des médecins.

9<sup>o</sup> Une proposition de M. le Dr. Louis Roux concernant les maladies des porcs n'est pas discutée; le Comité est invité à la liquider.

Puis M. le Dr. Flückiger de l'Office vétérinaire fédéral fait un exposé détaillé sur le contrôle des serums fabriqués ou importés en Suisse.

Enfin, un excellent souper réunissait tous les participants à l'Hôtel Rutli et une soirée familiale très réussie et ordonnée impeccamment par la Société de la Suisse centrale terminait agréablement cette soirée.

Le dimanche 11 Septembre, malgré une pluie persistante, les participants encore plus nombreux que la veille et parmi lesquels on remarquait le délégué du Département fédéral de l'Economie publique, M. le Prof. Dr. Bürgi, M. le Conseiller d'Etat et Conseiller National Dr. C. Walter, le représentant de la Ville, M. le Dr. Doepfner, M. le Prof. Zschokke de la Faculté de Zurich se réunissaient à l'aula de l'Ecole de Mussegg pour entendre un exposé magistral, accompagné de nombreuses projections lumineuses de M. le Prof. Dr. Theiler sur le manque de phosphore comme cause directe et indirecte des maladies chez le bœuf.

Puis après une course en bateau spécial, sur le lac des Quatre Cantons offerte par la Section de la Suisse centrale, un banquet a réuni les participants à l'Hôtel de la Poste à Weggis que quelques dames ont bien voulu honorer de leur présence.

Les discours furent brefs bien qu'aimables et gais. Le menu parfait était adapté avec beaucoup d'esprit à notre profession. La musique ne fut pas oubliée: Un orchestre et un sextuor vocal alternaient pour notre plus grand plaisir. Les conversations animées furent hélas interrompues par la cloche du départ. Le bateau était là pour nous ramener à Lucerne et ne laissa à quelques uns que juste le temps de galoper au train.

En résumé, belle et agréable journée et merci à la Section de la Suisse centrale qui a fourni là un gros effort de préparation.

Genève, Octobre 1927.

Le secrétaire: *E. Landry.*

Le président: *Dr. F. Duchosal.*

## Personalien.

### Henri Massip. †

Henri Massip naquit à Aigle en 1875; suivit les écoles de sa ville natale, puis étudia à Lausanne. Une vocation sérieuse le poussait vers les études vétérinaires.

Bientôt, jeune et gai étudiant, on le voit suivre les cours de l'Ecole Vétérinaire de Berne, où il obtint son diplôme au printemps 1898; il fait encore un stage à l'Ecole d'Alfort. Morges sera sa première clientèle; il s'y révèle excellent praticien.

Doué d'une rare puissance de travail, il quitte Morges pour s'établir à Lausanne où son activité va s'étendre sur un large rayon, déployant ses multiples connaissances dans les domaines parfois si divers de l'art vétérinaire. Pendant nombre d'années il fournit un travail intense; mais fatigué il remit sa clientèle. Quelques mois plus tard il reprend sa première clientèle de Morges. Peu après en novembre 1922, il fut appelé à succéder à M. Borgeaud, directeur des abattoirs de Lausanne, pour l'enseignement de la zootechnie à l'école cantonale d'agriculture de Marcellin. Doué d'un esprit fortement documenté, Henri Massip ne tarda pas à s'imposer dans tous les milieux agricoles; excellent pédagogue, à l'éloquence simple mais persuasive, il se dépensa et pour ses élèves et pour la cause de l'agriculture. C'est lui qui fut le promoteur des premiers concours laitiers et beurriers en Suisse.

Très estimé au service militaire, il obtint le 31 décembre 1921 le grade de lieutenant colonel et fut désigné comme vétérinaire de la 1ère Division. Trop courte fut sa carrière: elle était riche d'idées et de progrès; partout où il a vécu sa personnalité laisse une profonde empreinte et bien grand est le souvenir que nous gardons de lui. *E. P.*